

Siamu : en route pour une commission spéciale au parlement

BRUXELLES Les ministres successifs et les officiers en charge des marchés publics seront entendus pour faire toute la transparence

C'est désormais officiel : le parlement bruxellois va mettre sur pied une commission spéciale dédiée au dossier du Siamu. Le bureau élargi de l'assemblée en a décidé ainsi lors d'une réunion mercredi midi. Les auditions des responsables administratifs et des opérationnels (qui se sont tenues jusqu'à présent en commission de l'Intérieur) n'ont pas permis de faire toute la transparence sur des pratiques critiquées au sein des pompiers bruxellois.

Pour rappel, en décembre dernier, le MR a diffusé un rapport de la Cour des comptes qui épinglait sur une série d'irrégularités en matière de marchés publics, entre 2012 et 2015. Mi-janvier, la secrétaire d'État Cécile Jodogne (Défi) a transmis le rapport en question au parquet de Bruxelles.

Pourquoi cette commission spéciale ? Les différents groupes politiques estiment que certains points doivent être éclaircis. « Nous souhaitons entendre les quatre pompiers qui étaient en charge des marchés publics », explique Caroline Désir, cheffe de groupe PS. *Il subsiste encore des questions sur le risque de certains conflits d'intérêts. Nous avons pris*

connaissance de quelques cas où les pompiers avaient des activités commerciales en dehors du Siamu et il y a un cas avéré de quelqu'un qui a attribué un marché à sa propre société. »

Du côté de l'opposition, Vincent De

Wolf (MR) souhaite obtenir des précisions sur le rôle de Cécile Jodogne. « *Il y a certains éléments qui me gênent politi-*

quement, notamment le fait qu'elle ait gardé la délégation totale de pouvoir avec un chef avec qui cela ne fonctionnait pas. Elle n'a pas non plus communiqué le rapport de la Cour des comptes au gouvernement. Il faut des précisions sur tout cela, je le dis dans un but constructif. »

Le son de cloche est différent du côté de Zoé Genot, cheffe de groupe Ecolo :

elle estime qu'elle ne dispose pas d'élément, à ce stade, pour dire qu'il y a eu un problème au niveau de la gestion de la secrétaire d'État. Pour sa part, l'important est surtout d'aboutir à des recommandations qui permettront un suivi très serré de la réforme de l'organisation du Siamu (en cours). « *Ce suivi sera essentiel, car c'est là qu'on verra si le rapport a porté ses fruits, ou s'il a été oublié dans un bureau, comme celui de 1996 (qui pointait déjà une série d'irrégularités, NDLR) »,* précise la mandataire écologiste.

« Le suivi de la réforme de l'organisation du Siamu sera essentiel » ZOE GENOT, ECOLO

Elle rappelle que le Siamu est paralysé depuis des années par des problèmes de cadres linguistiques mais aussi par des lourds différends en interne. Les pre-

mières auditions, qui se sont déroulées en commission de l'Intérieur, ont démontré de gros soucis de collaboration entre le niveau administratif et les officiers opérationnels. Ces dysfonctionnements ont déjà occasionné des pro-

blèmes conséquents, selon Vincent De Wolf : « *Nous avons appris que des ambulances partaient parfois sans minerve ou sans médicament pour les diabétiques à cause de cette gestion. Cela touche à la vie des personnes ! »*

Les modalités pratiques de la commission ne sont pas encore fixées. Les réunions devraient débuter au plus tard après les vacances de Carnaval. On sait déjà que la secrétaire d'État en charge, Cécile Jodogne, sera auditionnée. Le parti Défi (géné aux entourmures, selon certains, par cette « affaire » alors qu'il fait de la bonne gouvernance un thème de campagne), se réjouit d'avoir obtenu les auditions de ceux qui avaient la tutelle du Siamu avant Cécile Jodogne : Benoît Cerexhe (CDH, ministre de 2004 à 2009) et Christos Doulkeridis (Ecolo, secrétaire d'État de 2009 à 2014). « *Il faut éclaircir les problèmes qui existent depuis longtemps »,* estime Emmanuel De Bock, chef de groupe amarante.

De son côté, Cécile Jodogne assure que sa réforme, en vigueur à partir du 1^{er} mars, permettra d'inscrire le Siamu dans les principes de bonne gouvernance. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT